

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2023

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Renseignements complémentaires	19

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavallée

S.E.N.C./G.P.

GATINEAU

100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 27 septembre 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

3

	2023	2022
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 447 215 \$	3 792 276 \$
Fonds de relance des services communautaires	1 301 457	-
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	63 216	77 934
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(3 806)	(715)
	4 808 082	3 869 495
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(29 177)	(87 166)
	4 778 905	3 782 329
AUTRES PRODUITS (CHARGES)		
Souscriptions et contributions additionnelles (note 3)	171 508	81 907
Remboursement des frais de campagne régionale	79 016	19 000
Dons en actions	69 371	-
Activités de financement	62 500	26 300
Produits de dividendes et d'intérêts	47 328	24 345
Produits divers	36 806	5 515
Subventions	24 418	32 741
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	19 280	(70 928)
Tirage 50/50	5 700	-
Remboursement des frais de campagne fédérale	-	25 513
	515 927	144 393
	5 294 832	3 926 722
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	4 292 250	3 216 253
Frais de campagne (annexe B)	879 815	1 038 224
	5 172 065	4 254 477
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		
	122 767 \$	(327 755) \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

4

	Investi en immobili- sations et actifs incorporels	Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de pré- voyance	Affecté aux projets (Note 2)	Fonds de dotation	Non affecté	2023 Total	2022 Total
SOLDE AU DÉBUT	458 674 \$	117 493 \$	345 000 \$	300 360 \$	5 055 \$	283 765 \$	1 510 347 \$	1 838 102 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(25 540)	-	-	-	-	148 307	122 767	(327 755)
Affectations d'origine interne (note 2)	-	-	-	90 201	-	(90 201)	-	-
Utilisations d'origine interne (note 2)	-	-	-	(39 143)	-	39 143	-	-
SOLDE À LA FIN	433 134 \$	117 493 \$	345 000 \$	351 418 \$	5 055 \$	381 014 \$	1 633 114 \$	1 510 347 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2023

5

	2023	2022
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 694 546 \$	1 869 941 \$
Encaisse - Projet en fiducie (note 4)	123 264	135 933
Débiteurs (note 5)	1 351 166	1 355 675
Frais payés d'avance	26 417	30 630
	3 195 393	3 392 179
PLACEMENTS À LONG TERME (note 6)	613 221	583 139
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	432 490	454 990
ACTIFS INCORPORELS (note 8)	644	3 684
	1 046 355	1 041 813
	4 241 748 \$	4 433 992 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, présidente


_____, Trésorière

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2023

6

	2023	2022
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 9)	2 270 636 \$	2 435 752 \$
Habit de neige (note 4)	123 264	135 933
Apports reportés (note 11)	214 734	351 960
	2 608 634	2 923 645
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	433 134	458 674
Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	117 493	117 493
Affecté au Fonds de prévoyance	345 000	345 000
Affecté aux projets	351 418	300 360
Affectations externes		
Fonds de dotation	5 055	5 055
Non affecté	381 014	283 765
	1 633 114	1 510 347
	4 241 748 \$	4 433 992 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

7

	2023	2022
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	122 767 \$	(327 755) \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	22 500	23 145
Amortissement des actifs incorporels	3 040	4 905
Variation non réalisée de la juste valeur des placements	(19 280)	70 928
	129 027	(228 777)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 12)	(293 620)	653 340
	(164 593)	424 563
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(10 802)	(28 264)
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(6 353)
	(10 802)	(34 617)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	(175 395)	389 946
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT		
	1 869 941	1 479 995
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN		
	1 694 546 \$	1 869 941 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, le Fonds de relance des services communautaires, les souscriptions et les dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement et les gains en capital.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Autres

Les activités de financement et les remboursements des frais de campagne régionale et fédérale sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits divers sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les dons en actions sont constatés à leur juste valeur marchande au moment du transfert des titres.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

	Administration	Campagne	Allocation et services aux organismes
Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :			
Salaires et avantages sociaux	18 %	38 %	44 %
Au prorata des effectifs pour chaque secteur :			
Activités spéciales de la campagne	32 %	36 %	32 %
Honoraires et services professionnels	32 %	36 %	32 %
Publicité	32 %	36 %	32 %
Relations de presse	32 %	36 %	32 %
Frais d'entretien et de réparation	32 %	36 %	32 %
Amortissement des immobilisations corporelles	32 %	36 %	32 %
Formation	32 %	36 %	32 %
Frais de congrès et d'assemblées	32 %	36 %	32 %
Support technique informatique	32 %	36 %	32 %
Frais de représentation et de déplacement	32 %	36 %	32 %
Fournitures et papeterie	32 %	36 %	32 %
Frais bancaires et intérêts	32 %	36 %	32 %
Télécommunications et système d'alarme	32 %	36 %	32 %
Amortissement de l'actif incorporel	32 %	36 %	32 %
Abonnements et documentation	32 %	36 %	32 %
Énergie	32 %	36 %	32 %
Assurances	32 %	36 %	32 %
Reconnaissance - bénévoles et employés	32 %	36 %	32 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

Les salaires, avantages sociaux et contractuels pour le fonds de relance des services communautaires ont été entièrement ventilé sous allocation et services aux organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Périodes
Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis et des débiteurs.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé l'utilisation de certaines sommes totalisant 39 143 \$ (2022 : 206 317 \$) et a approuvé également des nouvelles affectations totalisant 90 201 \$ (2022 : 52 487 \$).

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

14

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit : (suite)

Au 30 juin 2023 le solde des sommes affectées aux projets d'origine interne est réparti de la façon suivante :

	2023	2022
Retour en classe	110 000 \$	95 000 \$
CA marche	9 500	8 000
Fonds bâtisseur	46 316	52 160
Fonds stabilisation	100 000	100 000
Observatoire de l'Outaouais	5 000	10 000
Services 211	80 402	35 000
Bourses Deslauriers	200	200
	351 418 \$	300 360 \$

3. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 14 600 \$ (2022 : 13 124 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

4. PROJET EN FIDUCIE

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

5. DÉBITEURS

	2023	2022
Souscriptions à recevoir	1 373 850 \$	1 462 531 \$
Provision pour créances douteuses	(105 500)	(163 800)
Comptes clients	50 281	15 954
Taxes à la consommation	29 735	38 190
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 800
	1 351 166 \$	1 355 675 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

15

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2023	2022
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	148 400 \$	146 713 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - prudent (coût : 229 221 \$; 2022 : 223 894 \$)	219 027	210 174
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 131 216 \$; 2022 : 128 820 \$)	144 402	131 466
Fonds communs de placement - croissance (coût : 86 684 \$; 2022 : 86 256 \$)	92 687	86 815
	456 116	428 455
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	8 705	7 971
	613 221 \$	583 139 \$

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	687 621	351 248	336 373	353 570
Ameublement et équipement	42 533	41 263	1 270	1 587
Équipement informatique	77 492	61 424	16 068	21 054
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	886 425 \$	453 935 \$	432 490 \$	454 990 \$

8. ACTIFS INCORPORELS

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	59 125 \$	58 481 \$	644 \$	3 684 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2023

16

9. CRÉDITEURS

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	40 226 \$	60 647 \$
Allocations aux organismes à payer	2 131 737	2 282 317
Salaires à payer	67 547	74 261
Autres créditeurs	24 629	11 677
Sommes à remettre à l'État	6 497	6 850
	2 270 636 \$	2 435 752 \$

10. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (5,75 %; 4,70 % au 30 juin 2022) et est renégociable en décembre 2023.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 410 652 \$ au 30 juin 2023. Au 30 juin 2023 et 2022, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

11. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	351 960 \$	62 073 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	1 188 739	322 628
Moins : montants constatés à titre de produit	(1 325 965)	(32 741)
Solde à la fin	214 734 \$	351 960 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2023	2022
Fondation Lucie et André Chagnon	122 546 \$	249 347 \$
Ville de Gatineau	50 774	50 774
Fonds de relance des services communautaires	28 943	-
Autres	12 206	10 954
Projet SOIS	265	40 885
	214 734 \$	351 960 \$

12. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Encaisse - Projet en fiducie	12 669 \$	(14 743) \$
Débiteurs	4 509	213 425
Subvention à recevoir	-	1 370
Frais payés d'avance	4 213	(452)
Créditeurs	(165 116)	149 110
Apports reportés	(137 226)	289 887
Habit de neige	(12 669)	14 743
	(293 620) \$	653 340 \$

13. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 60 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variable assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

19

	2023	2022
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	1 986 624 \$	2 259 224 \$
Allocations et services aux organismes - Fonds de relance des services communautaires	1 240 627	-
Désignations	193 350	217 081
Programmes et projets	169 033	199 995
Cotisation Centraide Canada	33 551	32 932
Répartition des frais d'administration (annexe D)	669 065	507 021
	4 292 250 \$	3 216 253 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	252 998 \$	262 609 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	626 817	775 615
	879 815 \$	1 038 224 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

20

	2023	2022
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	858 296 \$	871 936 \$
Activités spéciales de la campagne	35 719	92 013
Publicité	49 149	43 262
Support technique informatique	47 257	47 577
Relations de presse	36 784	46 112
Frais d'entretien et de réparation	30 197	23 069
Formation	15 048	23 885
Télécommunications et système d'alarme	12 273	11 991
Frais de congrès et d'assemblées	10 293	3 594
Assurances	9 682	9 400
Énergie	9 259	8 049
Fournitures et papeterie	4 924	2 942
Frais de représentation et de déplacement	2 653	2 116
Frais de bureau	2 184	3 122
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 683	4 393
Abonnements et documentation	679	3 402
Honoraires et services professionnels	52 950	39 806
Frais bancaires et intérêts	9 749	17 917
Amortissement des immobilisations corporelles	22 500	23 145
Amortissement de l'actif incorporel	3 040	4 905
Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50	20 733	-
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	60 830	-
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 295 882)	(1 282 636)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

21

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2023		2022	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	418 848 \$	439 448 \$	512 769 \$	359 167 \$
Activités spéciales de la campagne	19 717	16 002	58 888	33 125
Support technique informatique	26 086	21 171	30 449	17 128
Relations de presse	20 305	16 479	29 512	16 600
Publicité	27 130	22 019	27 688	15 574
Honoraires et services professionnels	29 229	23 721	25 476	14 330
Amortissement des immobilisations corporelles	12 420	10 080	14 813	8 332
Frais d'entretien et de réparations	16 669	13 528	14 764	8 305
Télécommunications et système d'alarme	6 775	5 498	7 674	4 317
Assurances	5 344	4 338	6 016	3 384
Énergie	5 111	4 148	5 151	2 898
Frais de congrès et d'assemblées	5 682	4 611	2 300	1 294
Abonnements et documentation	375	304	2 177	1 225
Frais de bureau	1 205	979	1 998	1 124
Fournitures et papeterie	2 718	2 206	1 883	1 059
Frais de représentation et de déplacement	1 464	1 189	1 354	762
Formation	8 307	6 741	15 286	8 599
Reconnaissance - bénévoles et employés	929	754	2 811	1 582
Frais bancaires et intérêts	5 382	4 367	11 467	6 450
Amortissement de l'actif incorporel	1 678	1 362	3 139	1 766
Activités spéciales de la campagne - Tirage 50/50	11 443	9 290	-	-
Salaires, avantages sociaux et contractuels - Fonds de relance des services communautaires	-	60 830	-	-
	626 817 \$	669 065 \$	775 615 \$	507 021 \$